

# Conseil citoyen du 18<sup>ème</sup> arrondissement

**CONSEIL  
CITOYEN**

Réunion du 28 janvier 2016

*Etaient présents : 56 habitants, associations et acteurs locaux*

## SYNTHESE DES ECHANGES

### Appropriation des projets de territoire :

Les participants avaient des niveaux de connaissance et d'appropriation très hétérogènes. Ils ont estimé que la présentation des projets de territoire était globalement claire. La présentation des « fils rouges » des projets de territoire a suscité des échanges sur les éléments de contexte et les spécificités de chaque territoire. De manière générale les participants ont exprimé leur volonté de parler d'actions concrètes répondant aux enjeux des projets de territoire, existantes ou à mettre en place. Est apparue la nécessité de simplifier les projets de territoire pour en faciliter l'appropriation et la diffusion.

### Fonctionnement du Conseil Citoyen :

Les participants ont confirmé la nécessité d'élaborer une **charte de fonctionnement** précisant les modalités de prises de décisions, d'animation et de régulation des échanges, d'interpellation des pouvoirs publics, signataires du contrat de ville ; formalisant la fréquence des réunions (1 fois par mois environ, en soirée), l'élaboration des ordres du jour et la transmission des comptes rendus, l'articulation du Conseil Citoyen avec différents groupes de travail et les conseils de quartier... Il a été proposé la réunion d'une commission technique qui travaillerait à cette charte.

Le fonctionnement du Conseil Citoyen à l'échelle de l'arrondissement apparaît comme pertinent et intéressant pour les participants, notamment afin de dépasser l'échelle d'intervention des conseils de quartier et pour aborder des problématiques communes. Cependant, des sujets concrets et des actions particulières ne pourront se développer qu'à l'échelle d'un quartier.

### Outils nécessaires au fonctionnement

Le Conseil Citoyen doit pouvoir disposer pour fonctionner d'un budget, de moyens de communication (document support type fascicule, site internet, adresse groupe, accès aux panneaux d'affichage municipaux, tribune dans le journal municipal...), d'une mise à disposition de salles, d'un accès à des documents administratifs (études, cartographies, ...) et de formations.

**PROCHAINE REUNION DU CONSEIL CITOYEN LE MARDI 12 AVRIL A 18H30**

## TABLE 1

**Animation** : Bacary SANE, EDL PMPC – Marc COELHO DO ROSARIO, EDL La Chapelle

**Organisation** : Le groupe souhaite se mobiliser chaque mois autour de différentes thématiques. L'idée est donc d'établir une programmation des thématiques et annoncer les thèmes à aborder en amont. Les horaires : 18h30 semble un horaire convenant au groupe. Création d'une Charte : certains participants de l'atelier vont d'ores et déjà recueillir des exemples de Chartes. Volonté d'organiser le Conseil Citoyen à l'échelle du 18<sup>ème</sup> et non par quartier, pour se distinguer des conseils de quartier. Organisation de réunions dans les locaux associatifs (par exemple : le 93 Chapelle...)

**Communication** : Mise en place d'un site internet pour communiquer entre membre du conseil mais également avec les autres.

**Documents souhaités** : Les participants souhaiteraient avoir un répertoire des différentes associations existantes (activités, publics accueillis...) et pouvoir avoir accès aux données statistiques des quartiers, (sur différents thèmes : Education, emploi...)

**Formation** : Besoin de formation en fonction des difficultés rencontrées.

## TABLE 2

**Animation** : Marc LAULANIE, EDL La Chapelle

### **Appropriation des projets de territoire :**

Les 8 participants des 3 quartiers (habitants et associations/professionnels) avaient des niveaux de connaissance et d'appropriation très hétérogènes. Ils se sont prêtés au jeu proposé (lister sur le tableau quels étaient les choses compréhensible ou pas) mais ont rapidement exprimé le fait qu'ils comprenaient tout ce qui était écrit sur le tableau. Cependant, leurs préoccupations étaient autres et ils souhaitaient plutôt échanger entre eux et obtenir des réponses.

La principale attente était d'être dans le concret. Ils voulaient savoir quelles actions concrètes, à mettre en place ou existantes correspondaient aux enjeux identifiés. Ils voulaient savoir quand et comment mettre en place les actions des projets de territoire.

### **Fonctionnement du Conseil Citoyen :**

Dans ce deuxième temps, beaucoup de questions se sont posées, sans avoir de réponses, sur la façon de fonctionner. Des interrogations ont porté sur un portage par une association qui pourrait prendre « le pouvoir ». Les participants ne souhaitent pas un fonctionnement trop cloisonné, ni trop pyramidal.

Ils apprécieraient d'avoir un document support pour informer dans les quartiers sur le Conseil Citoyen. Enfin un guide des différentes ressources des quartiers serait appréciable.

La question de la formation pour mieux comprendre la politique de la ville et les différentes politiques publiques, « qui fait quoi et comment », a été abordée.

Les habitants se sont proposés pour accompagner certains sujets, à partir d'un outil qui permette de recenser les ressources et compétences qui pourraient être mises à dispositions.

## TABLE 3

**Animation :** Anne ARREGUI, EDL PMPC – Fanny VAYSSIERE, EDL Goutte d’Or

**Présents :** 2 habitants Goutte d’Or, 1 habitant Amiraux Simplon, 1 habitante Chapelle, 2 habitants Portes Montmartre-Poissonniers

### **Appropriation des projets de territoire :**

- Projet de territoire Goutte d’Or : tout a paru clair. L’enjeu 1 est très prioritaire selon les participants. L’enjeu 3 doit être mis en lien avec la commission d’attribution des locaux en pieds d’immeuble. Le terme de « mixité », la question de la « promotion de la mixité » ont fait débat : qu’entend-t-on par-là ?
- Projet de territoire de la Chapelle : clair. Dans le fil rouge, les participants sont revenus sur le terme de « lien » en faisant remarquer que les différentes communautés du quartier n’avaient justement pas de lien entre elles. Dans l’enjeu 1, concernant la réduction des tensions sur l’espace public : les participants se demandent ce qui est fait pour les enfants jouant seuls dans la rue en l’absence d’adultes.
- Projet de territoire Portes Montmartre-Poissonniers, Amiraux Simplon et Blémont : clair sauf l’enjeu 1 à la fois trop simplifié et mélangeant les questions d’emploi et d’accès aux droits. Concernant l’enjeu 1, les participants souhaitent qu’un focus soit fait sur les personnes âgées (besoin d’actions intergénérationnelles). Dans l’enjeu 3, ils pointent le besoin de propreté et de sécurité. Les participants s’étonnent du regroupement des quartiers Portes Montmartre-Poissonniers et Amiraux Simplon, car il n’y a pas de lien entre ces deux territoires selon eux. Au contraire, ils remarquent une continuité entre Amiraux-Simplon et Goutte d’Or.  
La notion de veille active pour Amiraux-Simplon reste encore à préciser

### **Fonctionnement du Conseil Citoyen :**

- Pour construire le Conseil Citoyen, certains sujets doivent être traités à l’échelle 18<sup>e</sup>, d’autres à l’échelle des quartiers. Les participants pensent que les questions de propreté et de sécurité doivent être abordées à l’échelle de l’arrondissement.
- La question de l’articulation Conseil citoyen / conseil de quartier doit être précisée.
- Question de la mise en œuvre d’actions concrètes : comment une proposition est-elle validée par le Conseil citoyen ?
- Question de la rencontre, l’articulation des groupes de travail animés par les EDL et des travaux menés au sein du Conseil citoyen sur le même sujet.
- Le conseil citoyen doit être un lieu d’interpellation.
- Question de l’équilibre des prises de parole dans les différentes instances entre habitants, associations, institutions.

### **Outils :**

- Les membres du Conseil citoyen doivent être en mesure d’identifier leurs interlocuteurs. Les faire intervenir lors des réunions du Conseil citoyen.
- Besoin de formations :
  - o pour garantir un socle commun de connaissances aux membres du Conseil citoyen (par exemple sur les différents signataires du Contrat de Ville).
  - o Sur l’organisation d’une marche exploratoire
  - o Sur les outils informatiques

## TABLE 4

**Animation :** Céline GORIN, EDL La Chapelle

**Présents:** 2 associations de PMPC, 2 habitants de PMPC, 2 associations de Goutte d'or, 1 habitant Chapelle

### **Appropriation des projets de territoire :**

De manière générale, les participants sont restés perplexes sur la question de la compréhension des enjeux car pour eux l'important était de parler d'actions concrètes et l'exercice ne le permettait pas.

Quelques réflexions :

- Enjeu 1 de la Goutte d'or : difficile à comprendre
- Enjeu 2 de la Chapelle : que veut dire « l'accès aux droits » ?
- Enjeu 2 de PMPC : de quel type de coopération s'agit-il ? Et quelle prise en compte des personnes âgées ?
- Enjeu 3 de PMPC : quels sont les projets qui mettent réellement en œuvre cet enjeu ? Différentes personnes se croisent mais ne se connaissent pas à PMPC car de nombreuses institutions sont présentes (pas des habitants) et aucun commerce pour faire lien.
- Enjeu 4 de PMPC : question importante car le boulevard Ney consitue une frontière

### **Fonctionnement du Conseil Citoyen :**

- Besoin de rentrer dans le détail des actions en se réunissant par quartier
- Assurer une information pour tous en partageant les avancées dans chacun des quartiers
- Aller-retour avec les autres quartiers sur les problématiques communes qui sont bénéfiques à traiter à l'échelle 18<sup>e</sup> et sinon plutôt par quartier.
- Formation sur : « qui prend les décisions ? » - « fonctionnement de la ville et des institutions »
- Commerces : quelles sont les études existantes sur ce sujet ?
- Faire des réunions dans les autres quartiers pour mieux connaître les problématiques des autres
- Faire un site internet qui regroupe toutes les infos sur le conseil citoyen avec les études existantes sur les quartiers
- Ne pas attendre trop longtemps entre les réunions : tous les deux mois c'est trop espacé : il faut se voir plus souvent pour s'approprier les choses
- Que chaque conseil citoyen « quartier » prépare pour la réunion 18<sup>e</sup> une présentation des problématiques rencontrées dans leur quartier
- Comment prendre des décisions avec des gens qui entrent et qui sortent ?
- Quel budget pour chaque projet de territoire ? Quelles sont les associations de l'appel à projet ?

## TABLE 5

**Animation:** Charlotte Lechat, EDL Goutte d'Or

**Présents :** 2 associations de PMPC (1 Porte des poissonniers et 1 Amiraux Simplon), 1 association de la Goutte d'or, 2 habitants de PMPC, 2 associations de La Chapelle, 2 habitants de la Goutte d'or

### **Appropriation des projets de territoire :**

Les habitants ont échangé sur leur quartier à partir des fils rouges.

Question posée : Sur quels sujets des projets de territoire se portent en priorité votre engagement/intérêt au sein du Conseil Citoyen ? (tour de table)

- Ecole et connaissance du système scolaire par les parents
- Education et emploi des jeunes
- Promotion et valorisation des parcours de réussite des jeunes des quartiers
- Développement des réseaux pour les diplômés
- Atouts des quartiers
- Accès aux droits
- Aménagement de l'espace public et animation culturelle
- Collectifs habitants et vie associative
- Amélioration de l'image/du regard sur les quartiers

### **Fonctionnement du Conseil Citoyen**

L'échelle 18<sup>e</sup> du Conseil citoyen est une force de mutualisation et de proposition. Le « zoom » sur chaque quartier est nécessaire pour aborder et travailler les projets concrets.

Le Conseil citoyen doit se réunir environ 1 fois par mois et l'ordre du jour fixé collectivement en amont. Concernant l'animation du Conseil citoyen, il faut préciser et organiser le temps et la prise de parole. Un modérateur des échanges doit être désigné et prévu à l'avance.

NB : lien Conseil Citoyen et Conseil de quartier par exemple par la diffusion des comptes rendus

Le contenu des réunions/rencontres :

- Aborder les sujets en petits groupes
- Faire des états des lieux en visualisant sur une carte les enjeux et présenter l'existant
- Favoriser l'émergence de propositions
- Organiser des balades de quartiers reportages photo...
- Veiller à la convivialité en prévoyant « à boire et à manger »

Lieux de réunion du Conseil citoyen :

- Auberge de jeunesse rue Pajol (Chapelle)
- Centre d'animation Hébert (Chapelle)
- La maison bleue (Porte Montmartre)
- Mondo mix (Porte des poissonniers)
- Salle Saint-Bruno (Goutte d'or)
- Centre Culturel Barbara (Goutte d'or)
- Cité Traeger (Amiraux Simplon)

### **Outils nécessaires au fonctionnement**

Sur le volet communication :

- Créer une « adresse groupe »
- Développer le bouche à oreille
- Produire un fascicule/revue à diffuser
- Se rencontrer et communiquer entre habitants à la sorties des écoles, au café, sur le marché

Sur le volet documentation :

- Diffuser les documents utiles pour chaque sujet (ex : plan d'urbanisme)
- Présenter l'existant sur chaque sujet (diagnostic, partenaires, dynamiques, projets, moyens)
- Élaborer une simplification des projets de territoire pour en faciliter l'appropriation et la diffusion

## TABLE 6

**Animation :** Victor DELESCLUSE, EDL Goutte d'Or

**Présents :** 2 habitants de PMPC, 1 habitante d'Amiraux (table de quartier), 2 habitants à Porte la Chapelle, 1 habitant et 1 association de GO

### **Appropriation des projets de territoire :**

Remarque : la propreté n'apparaît pas dans le PDT de PMPC. Qu'est ce qui est fait à ce sujet ?

*NB : nous ne sommes pas entrés dans l'explication de chaque enjeu car ça ne parlait pas et c'était laborieux. Ce qui a intéressé les personnes autour de la table ce sont les fils rouge car ils montrent des éléments de contexte et les spécificités de chaque quartier.*

### **Outils :**

- Pour pouvoir interpeller les signataires : connaissance des signataires du Contrat de Ville et sur ce que fait chaque institution.
- Pour mieux communiquer : utilisation des panneaux d'information de la ville et installation d'un plus grand nombre de ces panneaux / diffuser le compte-rendu des réunions du Conseil Citoyen dans le journal municipal du 18<sup>e</sup> et y avoir une tribune
- Pour mieux connaître les ressources des quartiers : un document qui récapitule ce qui existe dans les quartiers (liste des entreprises et des associations du 18<sup>e</sup> par exemple)
- Pour mieux connaître les missions du Conseil Citoyen : éclaircissement sur la différence entre le Conseil de Quartier et le Conseil Citoyen et sur les raisons qui font que le Conseil Citoyen n'a pas le même budget.
- Pour constituer le Conseil Citoyen : de l'aide pour créer le règlement intérieur et de l'aide pour le choix du futur statut du Conseil Citoyen (questionnement fort sur la pertinence du statut associatif)

### **Fonctionnement du Conseil Citoyen :**

- les 2500€ (10 000€ pour tous les Conseils Citoyens de Paris) : à quoi peuvent-ils servir ? C'est insuffisant si c'est pour que le Conseil Citoyen mette en place des actions sur les quartiers, en même temps, cela est suffisant pour le début et pour le lancement.  
→ Questionnement portant sur l'objet du Conseil Citoyen et sur sa capacité et sa volonté de faire
- Adulte Relais (1 ETP) : qui l'embauche ? les habitants ne se sentent pas prêts à être employeur mais considèrent que cela est une véritable ressource.
- Des besoins en formation : pour gérer et créer un site web / pour connaître le fonctionnement et l'organisation de la Ville de Paris / pour faire de la concertation / pour communiquer
- Organisation de réunions : Besoin d'une liste de contacts, d'un répertoire des personnes qui ont participé jusqu'ici au Conseil Citoyen / Faire des groupes par quartier (exemple des marches dans les quartiers)
- Préciser comment s'organise le dialogue avec les signataires du CDV (quelles instances ? quelle place des conseillers ? comment peuvent-ils interpeller au fil de l'eau les signataires ?)
- Reprographie / Salles : pas de remarques

### **Perspectives :**

- Le Conseil Citoyen pourrait avoir un ou des « point(s) de contact » dans les quartiers, comme lieu ressource. L'Adulte Relais pourrait y faire des permanences.

La prochaine rencontre ne doit pas être trop éloignée : « il faut se revoir avant la prochaine date en avril ».

Proposition de réunion tous les un mois et demi avec des temps par quartier.

## TABLE 7

**Animation :** Nadège DEGREMONT, EDL Goutte d'Or

**Présents :** Joëlle / Association Sierra Prod / porte Montmartre, Léon / Association Aurore-EGO / GO Gulnar / Association Parenthèse Médiation / GO, Thibaï / Association Projet 19 / La Chapelle et Porte Montmartre, Alice / habitante / hors GO (Barbès), Thierry / Association Anim et Compagnie / Simplon ?

### **Questions posées :**

- Quel est le lien entre le conseil citoyen et le Budget Participatif Parisien ?
- En quoi le Conseil Citoyens peut-être une instance de contre-pouvoir?
- Quel est budget du conseil citoyen ?
- A quoi sert le groupe moteur si le conseil citoyen est complètement ouvert ?
- Quels sont les moyens d'actions du Conseil Citoyen ?
- Il faut des outils pour rendre clair le projet de territoire
- Quels sont les moyens pour la mise en œuvre des actions s'inscrivant en politique de la Ville ? Quelle est l'enveloppe débloquée pour mettre en œuvre les Projets de Territoire ?
- Volonté de visualiser les actions concrètes derrière les enjeux des Projets de Territoire
- Enjeux Goutte d'Or :
  - o Où trouve-t-on le thème de la sécurité pour la Goutte d'Or ?
  - o Où trouve-t-on l'idée d'une Maison de Quartier pour la Goutte d'Or ?
  - o Quid des commerces à la Goutte d'Or ?
- Enjeux Porte Montmartre : phrase banale, il faut rendre la parole dehors, pour le dire aux habitants ( ?)

### **Propositions sur le fonctionnement du Conseil Citoyen :**

- La création d'une commission technique avec les membres du groupe moteur uniquement ou sur la base du volontariat (via un appel à candidature), sur :
  - o le fonctionnement du conseil citoyen
  - o les objectifs du conseil citoyen
  - o le règlement intérieur
  - o la gouvernance
  - o les modalités d'entrée et de sortie au Conseil Citoyen
  - o les moyens

Cette commission nommerait un rapporteur de séance à chaque temps de travail. Elle serait en charge de rédiger un document cadre qui serait par la suite validé par le conseil citoyen.

Cette commission pourrait se réunir une journée ou deux demi-journées le samedi.

- Le Conseil Citoyen pourrait avoir sa place dans certaines instances existantes (commission d'attribution des logements, des subventions et autres instances)
- Le Conseil Citoyen pourrait faire des audits sur l'action des pouvoirs publics et pourrait demander des comptes
- Le Conseil Citoyen a vocation aussi de vérifier si la politique de la Ville fonctionne bien : questionner les dispositifs existants et faire de l'évaluation des actions menées sur le territoire
- Outil de communication entre membres du Conseil Citoyens : Facebook, un espace collaboratif en ligne où tout le monde peut mettre des documents